Depuis 50 ans auprès des **agentes et agents publics** de l'environnement



Commission consultative paritaire ministérielle des personnels sous quasi-statut environnement (CCPM QSE)

Édito

Bonjour à tous.tes,

Vous êtes aujourd'hui appelés à élire vos représentant·es à la CCPM.

Dans cette instance, le Sne-FSU défend tous les personnels, sans distinction d'établissement public, de catégorie, de statut, de métier ou d'échelle territoriale d'action. Nous défendons vos droits, vos conditions de travail, et nous nous opposons aux décisions qui les fragilisent.

Nous sommes là aussi pour vous soutenir dans toutes vos démarches (défense disciplinaire, recours, ...)

Ouverts au dialogue et à la négociation, nous veillons à ce que les engagements pris soient respectés.

Voter Sne-FSU, c'est la garantie d'avoir des représentant·es élu·es réellement présent·es et impliqué·es dans l'instance.

Nos candidat·es

- **Adrien JAILLOUX** – OFB - Cat.A
- **Isabelle GAILHARD-ROCHER** - OFB - Cat. A
- **Emilien Muin** - CELRL - Cat A
- **Gwénaëlle Arons** - OFB - Cat A
- **Matthieu Delcamp** - PN des Forêts - Cat A+
- **Katia Martinez** - OFB - Cat. B
- **Régis Gallais** - OFB - Cat.A
- **Virginie CROQUET** - OFB - Cat.A
- **Thierry Faivre** - PN Vanoise - Cat B
- **Naik FAUCON** - OFB - Cat. A
- **Sophie Dunajev** - PN Vanoise - Cat C
- **Fabienne Mallet** - OFB - Cat. A

A QUOI SERT-ELLE ?

Elle est principalement consultée sur :

- les promotions et avancements,
- les mobilités.

Elle est saisie à la demande de l'agent.e effectuant un recours sur :

- une mobilité.

Pour les établissements n'ayant pas de CCP locale elle est consultée sur :

- les licenciements postérieurs à la période d'essai,
- les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

Pour les établissements n'ayant pas de CCP locale elle est saisie sur demande de l'agent·e sur :

- une décision relative à la révision du compte rendu de l'entretien professionnel,
- un refus de mobilisation du compte personnel de formation,
- un refus de demande ou de renouvellement de télétravail,
- une mobilité,
- un refus de demande de congés au titre du compte épargne-temps,
- un refus de temps partiel ou un litige d'ordre individuel relatif aux conditions d'exercice du temps partiel,
- un refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours administratif ou suivre une formation continue.

QUI SONT LES CONTRACTUEL·LES SOUS QUASI-STATUT ?

Ces contractuel·les sont en poste dans les établissements suivants :

- Conservatoire de l'espace littoral et des Rivages Lacustres,
- Établissement public du Marais Poitevin,
- Office Français de la Biodiversité,
- Les parcs nationaux de France.

FSU ÉCOLOGIE Depuis 50 ans auprès des **agent·es publics** de l'environnement



NOS ACTIONS

QUEL QUE SOIT LE SUJET, LE SNE-FSU EST TOUJOURS FORCE DE PROPOSITIONS

Le Sne-FSU a :

→ obtenu des modifications sur les propositions d'avancement ou de promotion formulées par les différents établissements publics,

→ alerter le ministère sur des sujets de fond relatifs au quasi-statut environnement. Tels que, les taux de promotion et d'avancement, les grilles de rémunération, et le reclassement déplorable et inéquitable lors de la création du quasi-statut.

CONTRACTUEL·LES, VOUS EN AVEZ MARRE D'ÊTRE QUASI-CONSIDÉRÉ·ES ?

EN SIÉGEANT À LA CCPM, VOS REPRÉSENTANT·ES FSU AURONT À CŒUR DE SE BATTRE POUR :

- l'obtention de taux d'avancement décents,
- défendre tous les recours présentés à la CCPM.

Le Sne-FSU est attentif à une équité de traitement entre agents et entre établissements, notamment sur la gestion des promotions de grade et de catégorie selon des critères objectifs et dans le cadre des règles du quasi statut.

Pour que votre quasi-carrière devienne une véritable carrière votez pour vos représentants Sne-FSU à la CCPM.

Présents à vos côtés depuis la création du quasi-statut, nous nous battons pour le maintien et l'évolution de ce statut en CCPM et au-delà.

Face aux interrogations des agent·es perdu·es dans le maquis des nouveaux processus mobilité et promotion, et pour exploiter au mieux les possibilités d'intervention laissées aux organisations syndicales par l'administration, la FSU a mis en place des adresses de messagerie dédiées :

→ **mapromotion.ecologie@fsu.fr**
→ **mamobilite.ecologie@fsu.fr**

Elles permettent à tous·tes les agent·es se sentant impuissant·es face à la machine administrative et à l'opacité des décisions, ou se pensant oublié·es, discriminé·es, d'envoyer :

- une demande d'explication
- de soutien
- un message d'alerte

Derrière ces adresses, des militant·es ! Pour apporter un accompagnement humain, à distance, recréer une proximité d'écoute, analyser les situations et, conseiller. Et pour les agent·es dans les situations les plus difficiles, intervenir au plus haut niveau de façon à infléchir les décisions de l'administration.

Le Sne-FSU défend le quotidien des agent·es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité !



4 raisons de voter Sne-FSU

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer. **Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment.** Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années. Aujourd'hui, **voter Sne-FSU** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

- **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale :** face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Votez pour vos représentant·e·s du Sne-FSU !

Sne Syndicat national de l'environnement

F.S.U. Écologie Territoires